



Durée

- 1 jours – 7 heures

Lieux

- Paris
- Lyon
- Thionville
- Nantes
- Caen
- Aix-en-Provence
- Nice
- Bordeaux
- Guadeloupe
- Toulouse

Dates de formation

Voir calendrier

Publics Cibles

Tous salariés ayant bénéficié au préalable d'une formation d'encadrement de chantier pour la prévention du risque amiante et qui possède les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux dans le respect des procédures ou du mode opératoire.

Pré Requis

Disposer à l'entrée de la formation d'une attestation d'aptitude médicale au poste de travail et d'une attestation de compétence de moins de 3 ans.

Tarifs

500 € TTC

Prévention du risque amiante - Sous-Section 4

RECYCLAGE DU PERSONNEL ENCADREMENT DE CHANTIER

Article R.4412-144 du code du travail

Objectifs

- Mettre à jour les connaissances des stagiaires en tenant compte de l'évolution technique et réglementaire.
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits.
- Connaître les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'intervention, de communiquer un mode opératoire à l'intention des opérateurs.
- Être capable de faire appliquer des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.
- Être capable de faire appliquer un mode opératoire.

Les contenus seront pondérés selon les attentes et les retours d'expérience des participants.

- Rappels sur les caractéristiques et propriétés de l'amiante, aspects médicaux, effets sur la santé, les MCA
- Les différents acteurs de la prévention, le rôle du donneur d'ordre
- Nouvelle réglementation sur le repérage des MCA dans les immeubles bâtis (DTA, prélèvements, , analyses, champs du repérage)
- Evolutions réglementaires concernant le risque amiante (dispositions des code du travail, code de la santé publique et code de l'environnement, évolution des VLEP, des certifications...
- Les risques associés à prendre en compte (électrique, chimique, travail en hauteur)
- Evaluation du risque amiante : les trois niveaux
- Rappels sur les techniques de captage et d'abattage des poussières et sur l'aéraulique du chantier et sur la filtration
- Equipements de protection collective, critères de choix et évolutions
- Equipements de protection individuelle : critères de choix, Adéquation, utilisation, contrôle et entretien et évolutions
- Rappels sur la gestion des déchets
- Situations d'urgences et situations anormales
- Procédures de décontamination
- Faire appliquer les techniques d'intervention pour une réduction du risque
- Faire appliquer les modes opératoires selon les activités
- Comment transmettre les informations et les consignes aux opérateurs
- Travaux pratiques sur plateforme pédagogique





Durée

- 1 jours – 7 heures

Lieux

- Paris
- Lyon
- Thionville
- Nantes
- Caen
- Aix-en-Provence
- Nice
- Bordeaux
- Guadeloupe
- Toulouse

Dates de formation

Voir calendrier

Publics Cibles

Tous salariés ayant bénéficié au préalable d'une formation d'encadrement de chantier pour la prévention du risque amiante et qui possède les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux dans le respect des procédures ou du mode opératoire.

Pré Requis

Disposer à l'entrée de la formation d'une attestation d'aptitude médicale au poste de travail et d'une attestation de compétence de moins de 3 ans.

Tarifs

500 € TTC

Prévention du risque amiante - Sous-Section 4

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Suivi et évaluation :

- Evaluations pratiques et théoriques

Validation :

A l'issue de la formation, il sera délivré au participant qui aura satisfait aux évaluations, une attestation de compétences conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 février 2012.

Outils pédagogiques :

L'animateur recueille les retours d'expérience pour pondérer les thèmes de ses exposés, échanges avec les participants, démonstration de matériels, échanges d'expériences, mise en situation sur plate-forme pédagogique.

La formation est animée par des formateurs habilités par SECILOG ou l'INRS.